

Reprendre sa demande d'enregistrement au RS après un refus de France Compétences

Présentation:

En 2024, le taux d'enregistrement des certifications au répertoire spécifique est inférieur à 40%. Dans ce cas il est nécessaire de comprendre ce qui a motivé la commission à refuser votre dossier afin de pouvoir redéposer un dossier qui réponde aux attentes des membres de la commission.

Public:

- Toute personne ayant reçu une notification de refus d'enregistrement au RS
- **Prérequis :** Avoir reçu le courrier notifiant le refus d'instruction

Objectifs pédagogiques:

- ✓ Comprendre le cadre de la certification professionnelle pour comprendre ce que France Compétences attend d'un organisme certificateur
- ✓ Décrypter les causes du refus pour améliorer son dossier
- ✓ Réécrire les différentes pièces du dossier en tenant compte des motivations du refus

Programme

1 : Le cadre des certifications professionnelles

- Le cadre normatif
- Les obligations d'un organisme certificateur
- Le cadre de l'enregistrement aux répertoires nationaux

2 : Comprendre les motivations du refus

- Comprendre les motivations du refus au travers du courrier
- Solliciter et préparer son entretien avec l'instructeur de votre dossier
- Prendre en compte les éléments d'explication pour préparer la réécriture de son dossier

3 : Réécrire son dossier pour le corriger / améliorer

- Reprendre la note d'opportunité et valeur d'usage
- Reconstruire son référentiel de Compétences et d'Évaluation
- Construire une note démontrant la qualité du processus de certification
- Comment prendre en compte les exigences légales et réglementaires le cas échéant

4 - Remplir le dossier sur la plateforme certif pro

- Enregistrer sa demande sur la plateforme
- S'assurer avant envoi de la cohérence des écrits

INTRA
sur devis

Durée
3 jours

Moyens et méthodes pédagogiques :

pédagogie active basée sur un minimum d'apports théoriques et une mise en pratique sous forme d'études de cas, d'analyse documentaire... Des travaux personnalisés inter sessions pourront être mis en œuvre.

Évaluation des acquis par le formateur (Exercices, QCM...)

Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Un certificat de réalisation sera délivré aux stagiaires à l'issue de la formation